



A l'attention du
Bourgmestre et des échevins

Schüttringe, le 19 octobre 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les échevins,

En application de l'article 25 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et de l'article 5 du règlement d'ordre intérieur, les conseillers communaux du Parti Démocratique souhaitent vous soumettre les questions suivantes en relation avec la crèche communale « Am Bongert » :

- Quel est le nombre d'enfants actuellement (30/09/18) inscrit dans la crèche avec indication du comparatif à la même date depuis la mise en service du nouveau site ?
- Combien d'enfants figurent, le cas échéant, sur une liste d'attente pour obtenir une place au sein de la crèche ? (avec indication le cas échéant du comparatif)
- Est-ce qu'il existe des critères de priorité pour l'affectation des places libres aux enfants inscrits sur une liste d'attente ?
- Il est à constater que ni la déclaration échevinale, ni le plan financier pluriannuel présenté par le conseil échevinal ne prévoit à moyen terme l'agrandissement des capacités d'accueil de la crèche. Est-ce qu'il ne faudrait cependant pas planifier une extension des capacités d'accueil de la crèche au vu de la croissance attendue de la population sur les années à venir ?

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins, nos meilleures salutations.

EICHER Serge

KAUFFMANN Jean-Pierre

RONK Jim

WELSCH Nicolas